

Procédure de sélection

1- Sur titre pour les étudiants titulaires du Diplôme d'État ou du diplôme visé par le ministère chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant à deux ans d'études supérieures.

2- Sur titre pour les personnes disposant d'un diplôme de niveau III (éducateur spécialisé, éducateur technique spécialisé, infirmier, psychomotricien, ergothérapeute, orthophoniste, etc.) en référence à l'arrêté du 23-3-98.

3- Sur validation des acquis par la commission prévue à cet effet.

Examen préalable du dossier par la commission ad hoc, et demande par écrit avant le 7 septembre 2012 : le dossier doit comporter un CV, une lettre de motivation, une photocopie du diplôme visé et/ou une note de présentation des expériences acquise dans ce domaine.

Nombre de places : 30.

Validation

- assiduité effective ;
- soutenance d'un rapport écrit.

Coût

Une inscription universitaire et suivant le statut :

- Financement personnel : 2000 €.
- Financement par FAF : 2940 €.
- Demandeurs d'emplois : 2000 €.

Déroulement

Formation de 210h à raison de 3 jours sur 10 semaines d'octobre 2012 à juillet 2013. Un calendrier est à votre disposition sur demande.

Lieux

Institut régional du travail social LR, 1011 rue du Pont de Laverune, 34077 Montpellier.

Déroulement :

12 > 13 octobre 2012 ♦ 26 > 27 octobre 2012 ♦ 9 > 10 novembre 2012 ♦ 30 novembre > 1^{er} décembre 2012 ♦ 11 > 12 janvier 2013 ♦ 25 > 26 janvier 2013 ♦ 7 > 8 > 9 février 2013 ♦ 21 > 22 > 23 mars 2013 ♦ 11 > 12 > 13 avril 2013 ♦ 16 > 17 > 18 mai 2013 ♦ 5 > 6 > 7 juin 2013 ♦ les 27 > 28 > 29 juin 2013.



Diplôme d'université

Accompagnement à la parentalité

année 2012-2013

Pratiques d'entretien, d'aide à l'éducation
et de réseaux

Pour tous renseignements :

Coordination : Youcef Bentaalla / yb.culturepro@gmail.com 06 80 42 25 77
Secrétariat IRTS L-R : C. Malabave / caroline.malabave@irts-lr.fr 04 67 07 80 62
Laurence Querci / laurence.querci@univ-montpellier3.fr 04 67 14 55 59

- PRÉSENTATION -

Être parent est plus complexe que d'avoir des enfants. Aujourd'hui la fonction parentale est souvent fragilisée et malmenée par les aléas de la vie. Cette formation propose une approche globale de la fonction parentale pour construire une pratique d'accompagnement appropriée à chaque situation.

Objectifs

former des professionnels ou des bénévoles :

- à accueillir et soutenir des parents en difficulté durable ou passagère dans l'exercice de leur fonction parentale selon la configuration et le contexte socio culturel de la famille ;
- à guider les parents dans l'exercice de leur autorité auprès de leurs enfants, adolescents ou jeunes majeurs ;
- à accompagner les parents vers les services ou les institutions pouvant le mieux répondre à leur problématique ;
- à étayer les parents dans leur capacité à déléguer à des tiers certains actes de la vie quotidienne ;
- à établir une relation de confiance entre les parents et les enfants.

Publics concernés

- personnels des milieux éducatifs et du soin, institutions sociales, médico-sociales, hospitalières et judiciaires, culturelle et de loisir ;
- personnels salariés et bénévoles des associations ;
- personnels de l'éducation nationale ;
- personnels des services départementaux de l'aide sociale.

Équipe pédagogique

Responsables pédagogiques : GN Pasquet/MCF Scs éducation, C. Fontanini/MCF SUFCO, I. Cholet/formatrice IRTS, Y. Breton/Culture pro.

Coordination pédagogique : Y. Bentaalla/Culture pro.

Conseil technique : terrains professionnels.

- CONTENUS DE LA FORMATION -

Module 1 : Les états de la parentalité / 43h

Intervenants : sous la responsabilité de MCF UPV Enseignants Université, formateurs IRTS LR et Culture pro.

- **Que recouvre le terme de parentalité ?** : la filiation, l'affiliation, les transmissions, les héritages, la fonction tiers / 12h.
- **Connaissance des familles contemporaines et de leurs besoins** : Familles traditionnelles, familles recomposées et mixtes, familles homoparentales et monoparentales / 12h.
- **Les conditions socio-économiques et les attentes de la société** : politiques sociales entre prévention et injonction paradoxale / 12h.
- **Différentes approches théoriques** : les courants de pensée qui œuvrent dans l'environnement familial / 7h.

Module 2 : Théories et pratiques d'accompagnement à la parentalité / 105h

Intervenants : travail de groupe avec intervenants spécialisés EPE, IRTS.

- **Comment accompagner les familles ?** : **a)** Techniques d'entretien : l'entretien individuel, de couple, familial / 21h. **b)** À partir des histoires de vie, restaurer la parentalité / 21h. **c)** Trouver des alternatives pour préserver la parentalité par des techniques de médiation / 21h **d)** Soutenir la parentalité par le conseil conjugal et familial / 21h.
- **Gestion et cohérence dans le cadre familial** : de la mise en place de l'accompagnement à sa cohérence dans le dispositif familial et au cours des étapes de la vie (néo-natalité, petite enfance, adolescence...) / 21h.

Module 3 : Articulation de la pratique d'accompagnement dans un dispositif institutionnel / 27h

Intervenants : sl responsabilité IRTS-LR Différents terrains professionnels partenaires.

- **Connaissance du champ institutionnel** : Quels accompagnements pour quels publics accueillis : handicap / prévention, protection / interculturalité / inter et trans-générationnel ?

Module 4 : Accompagnement au mémoire, transmission des acquis de la formation / 35h

Intervenants : sous la responsabilité Culture pro / Y. Breton, Y. Bentaalla

Analyse des pratiques et compréhension des situations. Conceptualisation d'une problématique pour la rédaction d'une note écrite. En fin de parcours, les étudiants s'initieront à la transmission des acquis de la formation.